

**COMPTE RENDU  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

*Séance du 12 février 2016*

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur José CORREIA, adjoint délégué en l'absence du Maire.

Etaient Présents : M. CORREIA, Mme MAZIERE, Mme MARTY, M. SARRAZIN, Mme SPOTE, Mme MASSONNEAU, M. QUENTIN, M. HOUSSINOT, Mme BROHAN, Mme NOTOT, M. PIEROT, Mme DELEMER, M. BARRAULT, Mme SAISON

Absents excusés : M. MOUNOURY, pouvoir à M. CORREIA  
M. BOUCHER, pouvoir à Mme NOTOT  
Mme MAILLOCHON

Madame MAZIERE est élue secrétaire.

**LE CONSEIL :**

- ◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.
- ◆ Monsieur José CORREIA, adjoint délégué en l'absence du Maire informe les conseillers municipaux, que dans le cadre de la délégation au maire, il a pris une décision pour confier les travaux d'aménagement d'un terrain multisports à :

La société COLAS pour la mission relative à la création d'une plateforme en béton bitumineux et aménagement des cheminements extérieurs (lot n°1) pour un montant de 27 865.50 €H.T

Et

La société CASAL SPORT pour la mission relative à la fourniture et pose d'une structure multisports et d'un revêtement de sol en gazon synthétique (lot n°2) pour un montant de 49 924.80 €H.T

- ◆ Vu la délibération du 20 novembre 2015 par laquelle le conseil municipal a décidé de reprendre la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme,  
Vu les observations du contrôle de légalité sur cette délibération considérée « sans objet » puisque la procédure de la révision du Plan Local d'Urbanisme prescrite en 2006 est toujours en cours d'élaboration depuis cette date,  
**Annule** la délibération n°15/58 du novembre 2015.

*16 voix POUR*

- ◆ **Autorise** Monsieur José CORREIA, adjoint délégué en l'absence du maire, à signer le renouvellement du contrat de prestations de gestion des animaux en ville avec la SAS SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal).

*16 voix POUR*

◆ **Sollicite** de Monsieur le Préfet une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des territoires Ruraux (DETR 2016) pour les travaux d'insonorisation du restaurant scolaire.

*16 voix POUR*

◆ **Autorise** Monsieur José CORREIA, adjoint délégué en l'absence du maire, à signer la convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne relative au remboursement des honoraires des médecins de la Commission Interdépartemental de Réforme.

*16 voix POUR*

◆ **Approuve** les Comptes de Gestion 2015 du Receveur Municipal qui sont en parfaite concordance avec les Comptes Administratifs du Budget Général, du Budget Eau et du Budget Assainissement de la commune.

*16 voix POUR*

*Monsieur José CORREIA, adjoint délégué en l'absence du maire, ayant quitté la salle de réunion, le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Marie-José SPOTE*

◆ **Approuve** le Compte Administratif 2015 du Budget Général qui se solde par un excédent global de 700 345.13 €

*14 voix POUR*

◆ **Approuve** le Compte Administratif 2015 du Budget Eau qui se solde par un excédent global de 166 328.40 €

*14 voix POUR*

◆ **Approuve** le Compte Administratif 2015 du Budget Assainissement qui se solde par un excédent global de 393 090.18 €

*14 voix POUR*

*Retour de Monsieur José CORREIA, adjoint délégué en l'absence du Maire.*

◆ **Crée** un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016

*16 Voix POUR*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20